



Meriem AZDEM DELAERE

Avocat Conseil

Master II droit du travail
Master II Droit pénal
Master I droit social
Master I droit privé général

**Pièces nécessaires à une procédure devant le Conseil des
Prud'hommes**

Rupture Contrat de Travail

- Contrat de travail et éventuel.s avenant.s ;
- Convocation à l'entretien préalable ;
- Notification du licenciement ;
- Notification de sanction.s disciplinaire.s
- 12 derniers bulletins de salaire ;
- Copie de la carte vitale du salarié ;
- Extrait du-K-bis de l'employeur ;

Les cas échéant :

la liste de pièces peut vous paraître longue, cependant, votre avocat se tient à votre disposition afin de vous expliquer la nécessité de ces documents à la défense de vos intérêts

- Copie du règlement intérieur ;
- Copie de la déclaration préalable à l'embauche ;
- Copie de la convention collective ;
- Copie de fiche de poste ;
- Copie de planning ;

@ avocat@azdemdelaere.com
✉ 18, Avenue de la République 44600 St Nazaire
📄 Case palais n°6

☎ 02.40.01.81.46
☎ 02.40.01.99.73
📞 07.68.55.81.44

Membre d'une association agréée, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques